



DEMANDE DE SUBVENTION 2015

DE FONCTIONNEMENT

EXCEPTIONNELLE

DENOMINATION ET COORDONNEES DE L'ASSOCIATION

Nom de votre association :

Adresse du siège social :

Tél. :

Fax :

E-mail :

Site internet :

N° SIRET :

N° SIREN :

*Fédération de
(*Associations sportives uniquement)

N° d'affiliation* :

Lieu de pratique :

Salle mise à disposition par la Mairie

Salle louée

Autre

Montant sollicité :€.

Nom et prénom du président :

Adresse :

Téléphone : Fax : E-mail :

Bureau de l'association :

TITRE	NOM ET PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE
Vice-président			
Trésorier			
Secrétaire			
Correspondant			

Commissaire aux comptes : Nom : Prénom :

Adresse : Téléphone :

Subventions municipales obtenues les 5 dernières années :

- 2010 : - 2011: - 2012: - 2013: - 2014:

Subventions de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois obtenues les 5 dernières années :

- 2010: - 2011: - 2012: - 2013: - 2014:

PROJETS POUR L'ANNEE 2015

ACTIVITES :

STAGES ET FORMATIONS :

MANIFESTATIONS :

- ANNUELLES :

- EXCEPTIONNELLES :

ACHATS D'EQUIPEMENTS :

VOS REMARQUES ET SUGGESTIONS

PIECES A FOURNIR

- Lettre de demande de subvention (indispensable)
- Récépissé de déclaration de l'association (si non fourni antérieurement)
- Statuts actuels de l'association (si non fournis antérieurement)
- Dernier bureau
- RIB (indispensable)
- Annexe 1 - Compte d'exploitation (joint au dossier)
- Annexe 2 (réservée aux associations sportives, jointe au dossier)

DOSSIER À DEPOSER OU À RETOURNER AVANT LE 5 janvier 2015

- **Mairie de Villeneuve-sur-Lot :**

- Direction Vie Associative ou
 - Direction Sports
 - Direction des Affaires Culturelles
- Boulevard de la République, BP 317
47307 Villeneuve-sur-Lot Cedex

Du lundi au vendredi
8h30-12h30 et 13h30-17h

- **Maison de la Vie Associative :**

54 rue Coquard, 47300 Villeneuve-sur-Lot

Lundi : 13h30-19h00
Du mardi au vendredi : 10h-12h30 et 13h30-19h
Samedi : 10h-12h30